

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 25.00;	6 mois, 45.00;	1 an, 75.00
Autres départements.....	33.00;	48.00;	80.00
Union Postale: Tarif A.....	35.00;	48.00;	80.00
Union Postale: Tarif B.....	30.00;	45.00;	75.00

REDACTION.....

ROUBAIX.....	43 à 71, Grande-Rue. Tél. 327.52, 327.53, 327.54
TOURCOING.....	22, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE.....	3, rue Paillard. Tél. 530.51
PARIS.....	24 Boulevard Poissonnière. Tél. Provence 71.84
MOUSCRON.....	105, rue de la Station. Tél. 5.44.

POSTAUX.....

ST LILLE

## BILLET PARISIEN

### Intrigues radicales contre le Cabinet

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 18 juin (Minuit).

Le groupe radical-socialiste de la Chambre a profité de la rentrée parlementaire pour ouvrir hier en petit comité un débat de politique électorale. Trois des Valois connus pour leur intranquillité, MM. Pierre Cot, Mazé et Gaston Martin, ont tonitrôyé contre les Croix de feu et les Volontaires nationaux et réclamé au plus vite des mesures contre ces associations. Finalement, le bureau du groupe a été chargé d'intervenir auprès du Gouvernement pour qu'un débat sur ce sujet s'institue au plus tôt en séance publique.

L'initiative des Jeunes-Turcs radicaux montre que la trêve du franc, si nécessaire au salut même de la monnaie, est délibérément violée par tous ceux qui ne peuvent prendre leur parti des suites politiques du 6 février. Les Croix de feu troublent, paraît-il, l'ordre public plus que ne le font les bandes du Front commun. Ces dernières ont toute l'indulgence des hommes responsables de l'effusion de sang du 6 février; les premiers sont les ennemis du peuple, il faut sévir contre eux et au plus vite!

Il va sans dire que M. Pierre Cot et ses consorts n'ignorent pas que leur démarche ne sera pas très agréable à un Gouvernement qui, pour le succès de la tâche qu'il a entreprise et à cause de sa composition même, doit se placer au-dessus des partis. Le devoir du Gouvernement est de faire respecter l'ordre et de ne permettre à personne de violer les lois; il n'est pas de persécuter certaines associations qui n'agissent pas en violation des lois surtout quand, à côté de ces associations dont les buts patriotiques sont tous avouables, il en existe d'autres qui peuvent impunément travailler à la destruction de l'ordre existant et contre la patrie.

En réalité, les Valois mécontents et aigris, reprochant au Gouvernement de s'être constitué sans eux. L'entrée dans le Cabinet de M. Georges Bonnet ne va pas à l'avantage de ces Jeunes-Turcs pas les aient intrigué contre MM. Flandin et Bouisson.

Est-il nécessaire d'ajouter que M. Pierre Laval, qui a besoin d'un minimum de tranquillité pour travailler au redressement financier, accueillera la pétition de ces Jeunes-Turcs par une fin de non-recevoir?

### Maryse Hilsz monte à 11.800 mètres en avion



(Ph. Franco-Press.)

MARYSE HILSZ, A SA DESCENTE D'AVION, TIEND SON BAROGRAPHIE ET SA FEUILLE JUSTIFICATIVE.

Le record du monde est détenu par l'Italien Donati (11 avril 1934) avec 14.433 mètres et le record de France est inscrit au nom du regretté Gustave Lemoine (28 septembre 1933), 13.661 m.

### LES AVIATEURS FRANÇAIS A LONDRES



Des aviateurs français sont arrivés à Londres. Les voici sur le terrain d'aviation de Croydon pendant que le général Massénet de Macagno (à droite), qui les commande, passe en revue la garde d'honneur anglaise massée pour les recevoir. Il est accompagné du maréchal Joubert, commandant le Royal Air Force anglais.

### AU CONCOURS HIPPIQUE D'AMSTERDAM



L'ÉQUIPE FRANÇAISE QUI PARTICIPE AU CONCOURS HIPPIQUE D'AMSTERDAM: De gauche à droite, faisant le salut militaire: LE CAPITAINE DURAND, LE LIEUTENANT DE BUSNEL ET LE LIEUTENANT DE TILLURES. (Ph. Franco-Press.)

### Les premières mesures étudiées par le Conseil des ministres réduiront de plus d'un milliard le déficit des chemins de fer

La fraction de la classe retenue sous les drapeaux sera libérée le 6 juillet

Paris, 18 juin. — Les ministres se sont réunis mardi matin, en Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Pierre Laval, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a entretenu ses collègues de la situation internationale.

### Le déficit des chemins de fer et la coordination du rail et de la route

M. Laurent-Eynac, ministre des Travaux publics a fait un exposé sur la situation du déficit des chemins de fer et sur la coordination des transports ferroviaires et routiers.

Le Conseil s'est préoccupé de l'application stricte du décret du 19 avril 1934. A cet effet, le président du Conseil et les ministres de l'Intérieur et des Travaux publics ont rappelé aux préfets la nécessité, au moment où les circonstances commandent une action énergique pour la sauvegarde du franc, d'appliquer rigoureusement l'interdiction de créer de nouveaux services de transports publics stipulée par ledit décret. Ils ont invité à poursuivre toutes les infractions constatées.

### Le premier voyage de « Normandie »

M. William Bertrand, ministre de la Marine marchande, a rendu compte au Conseil des Ministres du premier voyage à New-York du paquebot « Normandie ».

### Anglais et Allemands sont maintenant d'accord sur le tonnage de la marine du Reich

Londres, 18 juin. — L'accord complet a été réalisé mardi matin, entre les délégués anglais et allemands sur le principe d'une reconnaissance au Reich d'un tonnage global égal à 35 % du tonnage effectif anglais, c'est-à-dire exclusion faite du tonnage désuet.

La proportion de 35 à 100 doit être un rapport permanent, c'est-à-dire que le tonnage total de la flotte allemande n'excédera jamais un pourcentage de 35 % du total des forces navales de la communauté britannique fixées par traité, ou même s'il n'existe aucun traité les limitant.

### M. Anthony Eden à Paris

Londres, 18 juin. — On annonce officiellement que M. Anthony Eden viendra, à Paris, vendredi prochain, pour échanger des conversations sur le problème naval et la situation politique européenne en général.

### L'aide de la Trésorerie américaine pour la défense du franc est un progrès vers la stabilisation monétaire mondiale

Washington, 18 juin. — M. Morgenthau, secrétaire au Trésor, a annoncé officiellement que la trésorerie américaine a prêté son concours à la Banque de France pour défendre le franc, au cours des attaques dont ce dernier vient d'être l'objet.

— Ce fut là simplement, a déclaré M. Morgenthau, un geste de correction élémentaire de nation à nation.

M. Morgenthau s'est refusé à donner des précisions techniques sur la nature de cette aide.

— Je ne puis que me borner, a-t-il déclaré, à enregistrer ce qu'a dit, et à alimenter à mon sujet M. Tannery, à l'Assemblée.

Pour conclure, M. Morgenthau a tenu à souligner que cette action en faveur du franc n'a pas fait perdre d'argent à la trésorerie américaine et a été favorable à la France.

Dans le commentaire qu'il consacre à cette nouvelle, le New-York Times exprime sa satisfaction de ce geste qu'il considère « comme une leçon indiquant clairement la nécessité d'une conférence monétaire internationale et de travaux d'approche pour y parvenir ».

Le New-York Times ajoute: « La manœuvre de la trésorerie américaine a évidemment consisté à employer une partie du fonds de stabilisation de 2 milliards de dollars pour vendre à Paris des lettres de change en dollars contre des francs, cette opération ayant pour effet d'augmenter immédiatement les réserves françaises de dollars et de consolider ainsi la valeur du franc ».

La trésorerie de Washington, poursuit le New-York Times, avait de bonnes raisons d'apporter son aide à la Banque de France; en effet, la politique monétaire suivie par notre gouvernement en 1933 et 1934, avait considérablement augmenté les difficultés pour la France à maintenir son étalon monétaire. Nous espérons que ce geste du département de la Trésorerie équivaut à un engagement de la part du gouvernement de collaborer avec les nations qui s'efforcent d'éviter la dévaluation de leur monnaie ».

De son côté, le New-York Herald Tribune accueille le geste de la trésorerie américaine comme « un progrès marqué vers la stabilisation monétaire mondiale ».

« En soutenant le franc au lieu de le dévaluer, comme naguère, que la dévaluation du franc est indispensable à une stabilisation générale, dit ce journal, le gouvernement s'est nettement prononcé en faveur de la stabilisation mondiale ».

« Les réactions amicales suscitées en France par l'annonce faite par M. Tannery de la collaboration américaine semblent indiquer que les États-Unis viennent de se faire un nouvel allié en matière de stabilisation ».

« On peut espérer que la collaboration franco-américaine parviendra à exercer une influence sur la politique de Londres ».

### A TOURCOING, UNE FEMME TIRE CINQ COUPS DE REVOLVER SUR SON MARI QUI EST LÉGÈREMENT BLESSÉ

Le quartier de la Blanche-Porte, à Tourcoing, a été le théâtre mardi matin, d'un drame rapide qui a provoqué une grosse émotion dans la population et a fait l'objet de toutes les conversations.

Une femme, pour des raisons qu'elle-même ne saurait trop préciser, a tiré sur son mari, dont elle est séparée, cinq coups de revolver, le blessant au côté.

Il s'agit d'une « servante » et plusieurs ouvriers allant à leur travail, à vélo, passèrent rue de la Blanche-Porte et se dirigèrent vers la rue de Dunkerque.

Parmi eux se trouvait M. Alphonse Verborg, 52 ans, ouvrier menuisier, qui se rendait au peignage Poilet, rue de Dunkerque, où il est occupé.

Sur la même heure, une femme, que l'on vit par la suite, être la femme de



L'ENDROIT OÙ S'EST DÉROULÉ LE DRAME (Ph. du J. de R.). En médaillon: En bas: M. VERBORG DANS SON LIT A L'HOPITAL DE WATTELOO. — En bas: SYLVIE DESEYNE ET M. VERBORG PHOTOGRAPHIÉS IL Y A PEU DE TEMPS.

M. Verborg, faisait le guet à l'angle de la rue de la Blanche-Porte et de la rue de Calais, devant l'estaminet Ledercq.

Soudain, alors que rien dans son allure ne pouvait faire prévoir son geste, la femme voyant arriver Verborg, l'homme qu'elle guettait, tira d'un sac à provision un revolver dit « bull dog » et, sans hésitation, le dirigeant vers l'ouvrier, elle tira cinq balles.

M. Verborg, tout d'abord ne parut pas atteint, mais un peu plus loin, dans la rue de Dunkerque, il sentit une vive douleur au côté gauche, et descendant de vélo, il s'arrêta. Un de ses amis le prit par le bras et tandis que le blessé commençait à gémir, il réussit à le conduire à l'estaminet Declercq, à l'angle des rues de Bradford et de Dunkerque où M. Verborg prenait quotidiennement ses repas.

Après avoir été l'objet d'un interrogatoire serré, la femme Verborg a été inculpée de tentative de meurtre et elle sera déferée au Parquet dans la matinée de mercredi.

D'après les dernières nouvelles, l'état de la victime ne semble pas alarmant. M. Verborg fut atteint au côté gauche du corps, en haut de la cuisse. La blessure ait pu être bien grave mais la balle déviée par le bassin n'atteint même pas le péritoine et se perdit dans la chair.

Après une radiographie opérée dans la soirée de mardi par M. le docteur Jean Lepiat, l'état du blessé fut jugé satisfaisant.

Heureusement, l'agent Cau, de la Sûreté, qui passait par là, mis au courant des événements, poursuivit la femme Verborg, la ceintura et la conduisit au poste central de police.

M. Lellèvre, commissaire de police de permanence, commença aussitôt son enquête et voici les renseignements qui furent recueillis.

Le ménage Verborg habitait 69, rue du Tonkin, depuis de nombreuses années. De l'avis de plusieurs personnes que nous avons pu interroger, si le mari était un homme consciencieux et travailleur, il n'en était pas de même de sa femme, née Sylvie Deseyne, âgée de 51 ans, qui avait un très mauvais caractère et était considérée par plusieurs voisins, comme vindicative et rancu-

### LE PÈLERINAGE AU MONUMENT DE WATERLOO



Un pèlerinage a eu lieu dimanche, au monument de « L'Aigle Brisé », qui s'élève à Waterloo, sur l'emplacement où eut lieu la célèbre bataille. VOICI UNE VUE DES PÈLERINS AVEC LEURS DRAPEAUX (Ph. Keystone.)

### Le procès du couple assassin de M<sup>me</sup> Hérel devant les assises de Bruxelles

L'audience d'hier a été consacrée à la responsabilité de Malou Gérin et de Pierre Nathan



UNE ATTITUDE DE MALOU GÉRIN, COMPÈGE DE PIERRE NATHAN (Ph. N.Y.T.)

### La robe-journal

Mardi matin, même coïtus au Palais de Justice de Bruxelles, pour la deuxième journée du procès Nathan-Gérin, le couple qui assassina M<sup>me</sup> Hérel, à Paris.

L'audience est consacrée aux « robes-journales ».

« Quelle concurrence pour nous, chères confrères! A moins que nous n'y trouvions une incomparable publicité pour nos écrits ».

Car il ne s'agit pas de la robe de Carnaval en papier journal. Ce qu'un de nos rois de la couture vient de créer, avec succès, dit-on, c'est une robe véritable en tissu dont les motifs... imprimés sont de titres, de caractères, d'articles ou de fragments d'articles, de photographies.

« Alors, voyez-vous tout ce que l'on peut tirer de cette idée: le nouveau journalisme comme garniture du bas de la robe, bien entendu; l'article de tête s'enroulant autour du chapeau; les manchettes résumant les faits sensationnels ont leur place tout indiquée. Quelle émulation pour que l'article le plus généreux soit placé sur le cœur! »

Il y aura aussi une hiérarchie des étoffes: ce qui sera bien pensé et bien écrit aura droit à la soie, au velours, les articles de fond à la bonne et solide laine.

M. Léon Blum se fera imprimer sur rouge écarlate, tandis que M. Cachin, sur ordre de Moeuco, adoptera le trois-pièces tricolore tout neuf. D'autres préféreront les étoffes changeantes...

Pour les périodes électorales, ce sera très pratique, quand les femmes votent et seront éligibles. Elles se serviront à elles-mêmes de panache électoral.

### Le Congrès des sous-officiers alliés à Bruxelles

Le Congrès des sous-officiers de réserve alliés s'est tenu à Bruxelles. Dimanche, les délégations se sont rendues au tombeau du Soldat inconnu belge, pour y déposer des couronnes de fleurs.

M. le docteur Vervaeck, médecin alié-niste, a fait une enquête sérieuse sur l'accusé. Dans sa famille on relève une mortalité infantile élevée et de la tuberculose. Sa vie déréglée commença après son accident d'automobile, cet accident lui a occasionné un défoncement frontal, mais il n'y a aucune lésion crânielle, ni des méninges, ni des centres nerveux. Cet accident n'a donc pas influencé son sens moral.

« Elle a abusé des somnifères. En prison sa santé physique est normale. Elle n'est atteinte d'aucune affection mentale, ni nerveuse. Son intelligence est vive. Son émotion est vive. Son sens moral présente des déviations, mais c'est la conséquence normale de la vie qu'elle mène ».

Il faut exclure toute délinquance mentale et le docteur Vervaeck conclut à une entière responsabilité.

Le docteur De Craen, a été chargé du premier examen mental de Malou Gérin avec le docteur Vervaeck et Declercq. Il confirme les déclarations faites par le témoin précédent.

Après une suspension d'audience, le Cour continue à entendre l'après-midi les dépositions des médecins qui ont connu Pierre Nathan.

M. le docteur Bruyère a soigné l'accusé pour une manie; cette manie, dit-il, n'a aucun rapport avec son état mental.

M. le docteur Vervaeck rappelle l'histoire de Nathan, qui fut très gêné, à l'armée, l'accusé est une bonne personne et fut réformé, après quelques mois de service, pour un mal de tête. Nathan n'a jamais présenté de symptômes de délinquance mentale. Ses altérations de personnalité sont dues à sa mauvaise éducation.

— Nous estimons, ajoute le docteur Vervaeck, que Nathan est entièrement responsable. Il est impossible d'attribuer